

RÉFORME DES RETRAITES :

LA CAPITALISATION C'EST UN GRAND NON POUR LA FNPOS CGT !

L'OMBRE DE BLACKROCK PLANE SUR NOS VIES !



A l'occasion du simulacre de concertation lancé par François Bayrou pour échapper à la censure sociale et politique, le gouvernement, comme le patronat via le Président du MEDEF, ont annoncé leur volonté de « mettre sur la table une dose de capitalisation ».

C'est loin d'être anecdotique et il est impératif que les organisations syndicales des travailleurs restent inflexibles sur ce point. Pour cela, il faut que ceux-ci s'emparent du sujet et mettent sous contrôle populaire ces réunions qui vont reprendre le 20 février, après le rendu de la mission flash de la Cour des Comptes.

Capitalisation des retraites : de quoi parle-t-on concrètement ?

Cela signifie qu'il est de la responsabilité des travailleurs durant leur carrière de se constituer eux-mêmes leur propre pension de retraite. En épargnant, en souscrivant des produits financiers auprès de banques ou d'assurances qui vont alimenter des fonds de pension tentaculaires tels que Blackrock, connu pour sa proximité avec Emmanuel Macron (remise de la Légion d'honneur à son président en 2020).

Vous leur confiez une partie de votre salaire en espérant que dans 20 ou 30 ans, ils seront encore là pour vous verser une rente mensuelle.

Qui sérieusement aujourd'hui arrive à mettre de l'argent de côté compte tenu du niveau d'inflation et du quasi-gel des salaires dans nos secteurs d'activité ?

Qui peut faire confiance aux fonds de pension ou sociétés financières pour être encore là dans 30 ans ?

Dans une économie complètement mondialisée et dématérialisée, combien de salariés aux États-Unis ou dans d'autres pays, après avoir cotisé toute leur vie, se sont retrouvés sans pension au moment de partir à la retraite à cause d'un krach boursier, d'une mauvaise gestion, ou d'un détournement frauduleux ?

N'oublions pas que l'enjeu pour le patronat et les places financières est de taille puisque ce ne sont pas moins de 380 milliards d'euros pour 2023 (source ; Conseil d'Orientation des Retraites) qui leur échappent.

Pour cela nos gouvernants sont prêts à tout, comme faire baisser les montants des pensions pour vous pousser vers une retraite avec « une dose de capitalisation » sous prétexte de vouloir « sauver le système par répartition ».

Le système actuel par répartition : intergénérationnel, solide et solidaire !

Notre retraite est un droit parce qu'elle repose sur le travail et le salaire. Elle fonctionne sur un principe de répartition : les actifs d'aujourd'hui financent les retraites d'aujourd'hui, ce qui garantit la durabilité du système. C'est un système à prestations définies, ce qui nous garantit un niveau de pension. Enfin il est solide car financé par la cotisation sociale. Aujourd'hui Seule cette dernière permet, avec l'augmentation constante de la masse salariale, d'augmenter le financement des retraites. Ne nous laissons donc pas leurrer par une propagande gouvernementale qui agite des chiffons rouges pour nous convaincre que le système est en danger et nous imposer un système à cotisations définies et par capitalisation. Notre système n'est pas en danger bien au contraire, c'est un système solide et sûr !

C'est le système issu du Conseil National de la Résistance, mis en place par Ambroise Croizat, Ministre des travailleurs, afin de faire de la retraite une nouvelle étape de la vie, et non plus l'antichambre de la mort.

À force de marteler l'idée que le système par répartition n'est pas viable, qu'il ne sera plus financé, et que la démographie joue en sa défaveur, s'installe un mensonge se transformant en vérité sur lequel prospère l'argument très « France start-up » de la prospérité retrouvée et de la sauvegarde de nos retraites grâce à la capitalisation.

C'est totalement FAUX, seuls les financiers gavés de rendements à court terme y gagnent et y gagneront. Au-delà des risques inhérents à une financiarisation des retraites, la capitalisation ne peut pas « compléter » et encore moins remplacer la retraite par répartition. Ce n'est pas sa vocation. Sa véritable nature consiste en un produit financier qui recherche les hauts rendements de placements qui s'obtiennent toujours au détriment de l'emploi et des salaires.

Stoppons la financiarisation de la protection sociale et le démantèlement de la Sécurité sociale.

Pour la FNPOS CGT, l'heure est plus que jamais à la mobilisation afin d'imposer nos revendications

- L'abrogation des Réformes Borne et Touraine
- Le refus de tout système à cotisations définies (points, rendements définis...)
- Le rejet de la capitalisation

La FNPOS CGT revendique :

- Une retraite à **60 ans** avec **37,5 ans** de durée carrière
- Une pension calculée sur les **10 meilleures années** pour le secteur privé et sur les 6 derniers mois pour le secteur public

Avec :

- Une **prise en compte des années d'étude** dans le cadre des dispositifs de solidarité.
- Une amélioration des **départs anticipés** pour les métiers pénibles, l'invalidité, l'incapacité, le handicap et les carrières débutées à 16 ans.
- Un **renforcement des périodes assimilées** (maladie, maternité, chômage...) et **des droits familiaux, seuls garants d'une véritable compensation pour les carrières hachées.**

MOBILISONS-NOUS !